# APPORT GÉNÉRAL DES RECHERCHES SUR LES SITES PRÉHISTORIQUES DE LA SOURCE DE LA CADOULE À TEYRAN (HÉRAULT)

*par Gaston-Bernard ARNAL, Jean CLOPÈS, Sophie LABOUCARIÉ, Michel SAHUC, Catherine SAUVEUR**

La source de La Cadoule est, depuis le XVIIe siècle, captée par le spectaculaire aqueduc du château de Castries. C'est une résurgence pérenne qui, aménagée à cette époque, s'ouvre à proximité du carrefour des actuelles départementales 21 et 26. A environ 150 m au sud se situe le gisement chasséen de Montbeyre-la Cadoule ; à près de 200 m au nord-ouest, nous avons découvert récemment le complexe Néolithique final/Chalcolithique du Grand Devois de Figaret (fig. 1).

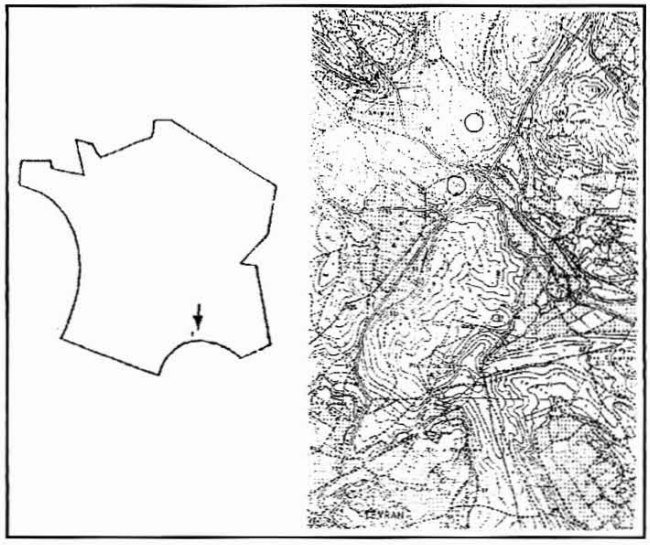

*Fig. 1 — Situation géographique des deux sites principaux de la source de La Cadoule ; au nord le Grand Devois de Figaret, au sud Montbeyre.*

Il est naturellement certain que la source est, déjà aux périodes préhistoriques, un lieu vital ; la preuve en est que divers agencements sont encore visibles près de son orifice.

L'occupation ininterrompue, qui se développe, notamment en ces deux secteurs bien définis, depuis le tout début du Chasséen en passant par le Ferrières jusqu'au Fontbouisse, compose un site actuellement unique pour l'étude globale du Néolithique moyen au Chalcolithique. A cette exceptionnelle référence chronologique s'ajoute la conservation de multiples restes de constructions qui expriment de nettes différences structurales selon leur appartenance à chacune des phases culturelles.

## LE SITE DE MONTBEYRE-LA-CADOULE

Les premiers travaux ont été effectués, en 1954, par l'inventeur du site Louis Escuret. Dès le début, elles ont révélé la richesse, l'étendue et le caractère exceptionnel du gisement. En 1973, les fouilles sont interrompues, favorisant de regrettables déprédations clandestines. En 1979, alarmé par le pillage, le C.N.R.S. se charge de reprendre les recherches. Une équipe pluridisciplinaire est organisée, sur un programme bien défini, en collaboration avec le Centre de Recherche Archéologique de Teyran, association loi 1901, créée à cet effet. Après douze ans d'étude, les résultats obtenus permettent de présenter une classification du site.

Cependant, dès les premières publications, l'intérêt scientifique du site est largement démontré, et l'ouverture d'une nouvelle phase d'étude nécessairement recommandée. Le développement du champ d'investigation, notamment, s'avère indispensable pour mieux appréhender la problématique ; mais cet objectif est incompatible avec le progressif manque de crédits et de moyens rencontrés (moyenne de 7 500 F. de crédits annuels de fouilles). C'est pourquoi l'équipe s'est résolue à suspendre momentanément les travaux de terrain, pour s'attacher à l'approfondissement des données de fouilles et à leur étude comparative avec les notes et documents laissés par Louis Escuret.

Cette publication est le résumé de ces investigations. Bien qu'elle doive être considérée seulement comme un état provisoire des recherches, elle est le témoignage de la remarquable potentialité du gisement. Pour l'avancement de la connaissance du Néolithique, il serait regrettable d'en négliger la valeur.

* Centre de Recherche Archéologique de Teyran, 3 rue du Ventoux, 34820 TEYRAN.

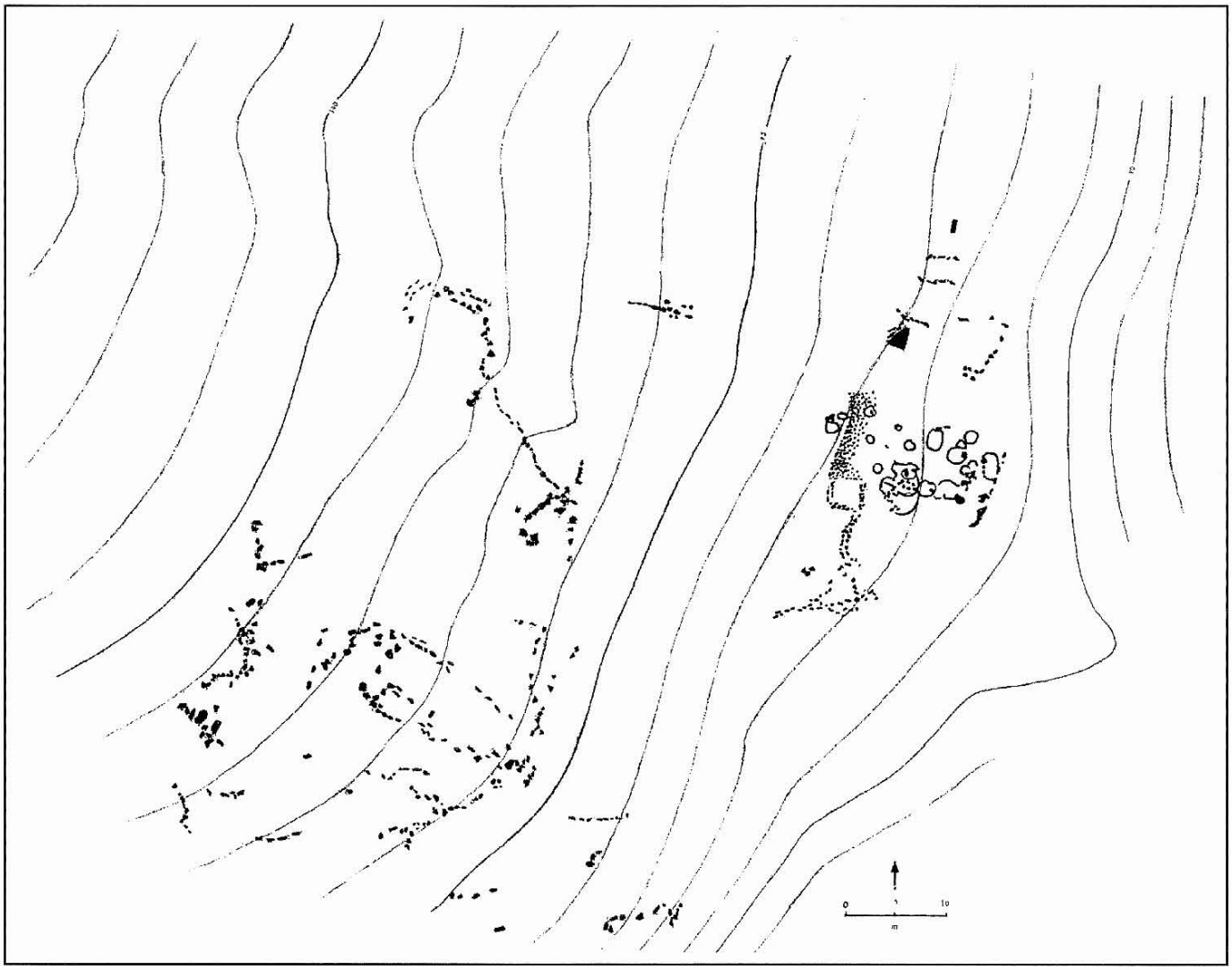

*Fig. 2 — Site de Montbeyre-la-Cadoule. Relevé schématique, des structures actuellement apparentes (d'après photographie aérienne).*

En effet, Montbeyre-la-Cadoule présente deux avantages majeurs.

Le premier concerne la chronologie des occupations qui se répartit depuis le pré-Chasséen jusqu'au Chasséen terminal, en passant par toutes les phases intermédiaires. Grâce à l'existence de zones parfaitement stratifiées et à celle de localisations propres à chaque période, on dispose d'une documentation à référence chronologique où s'observent autant de caractéristiques documentaires que se définissent de phases évolutives. Certes, par sa position géographique, le site détermine un Chasséen dit de garrigue, qui se démarque sensiblement de celui des grandes plaines littorales comme de celui des Grands Causses ; mais par la liaison qu'il établit entre les deux régions, il est susceptible de mieux nous en faire connaître les divers types.

Le deuxième se rapporte à la précieuse conservation des vestiges structuraux (fig. 2). La construction en pierre est là exceptionnellement préservée ; peut-être parce-que le sol ne s'est jamais prêté à l'exploitation agricole. Il est cependant vrai que sur d'autres sites du Chasséen de garrigue, on découvre des constructions identiques mais, profondément ruinées, il n'en reste qu'un nombre particulièrement restreint. Citons un alignement de quatre dalles à la Madeleine-Plateau (Villeneuve-les-Maguelonne) et un ensemble légèrement plus conséquent au Rouergas (Saint-Gely-du-Fesc), que nous avons découvert ces dernières années. Divers modèles d'édifices sont actuellement visibles, et leur appartenance à tel ou tel niveau stratigraphique, comme leur modification et leur réutilisation sont pour elles autant de repères chronologiques qui permettent déjà d'avancer une possible typologie architecturale.

## *REFERENCE CHRONOLOGIQUE DES OCCUPATIONS*

Les diverses occupations chasséennes de Montbeyre-la-Cadoule se reconnaissent autant par la succession des sédiments et des dépôts produits par le passage de l'homme, que par la localisation préférablement choisie selon la période, ou bien encore par la réutilisation et la modification des bâtiments.

La séquence stratigraphique présente une même suite homogène, composée de trois couches principales (grise, jaune, noire, de bas en haut). Toutefois si, sur la quasi totalité du site, cette série s'observe identiquement, elle peut être plus ou moins puissante, se succéder sans interruption, ou chaque unité être séparée par un remplissage stérile, ou bien encore être isolée. Il faut également noter, que selon le secteur, la puissance de la strate est telle qu'il est possible d'en différencier plusieurs niveaux ; par contre la réduction de son épaisseur permet de localiser un type particulier d'occupation qui se révèle parfois différent selon le secteur. Il est certain que la corrélation de l'ensemble de ces particularités favorise la conduite de l'étude.

Les relevés précis de chacun des décapages démontrent que la stratigraphie est parfaitement en place dans sa grande majorité. Il en est pour preuve la limitation à une zone bien précise, de faible superficie, de la seule réoccupation Néolithique final ; s'il y avait eu, depuis cette époque, modification des sédiments, les documents qui lui sont attribuables seraient disséminés alentour ; ce qui n'est pas le cas. Pour preuves encore : l'existence de vases brisés in situ ; la concentration dans un espace très restreint de nombreux tessons du même vase ; le dépôt conséquent de parure en coquillages en deux endroits, séparés de vingt mètres, démunis quant à eux du plus petit document de cette sorte ; et enfin ce même phénomène (concentration en plusieurs lieux isolés) est identique en ce qui concerne des graminés. Certes, l'ensemble de la station ne peut présenter de telles références ; aussi avons-nous réservé à notre étude que les seuls endroits de la fouille qui présentent toutes les garanties, rejetant environ les 2/5° de la surface inventoriée.

L'étude de la collection Escuret a été rendu possible grâce à la bienveillante compréhension de Mme Amy Escuret. Nous avons pu ainsi découvrir que dans l'ensemble de la documentation, il existait certaines pièces marquées d'une référence stratigraphique et que d'autres étaient rangées dans des boîtes présentant un repère du même ordre. D'autre part, des notes, des dessins, des photographies et des plans faisaient état de niveaux qui, justement, s'accordaient avec ces indications, et présentaient une certaine similitude avec les observations de nos fouilles. Dès lors, un travail de classement s'en est suivi, entraînant des comparaisons avec nos propres relevés.

De ce fait, deux séries principales peuvent servir

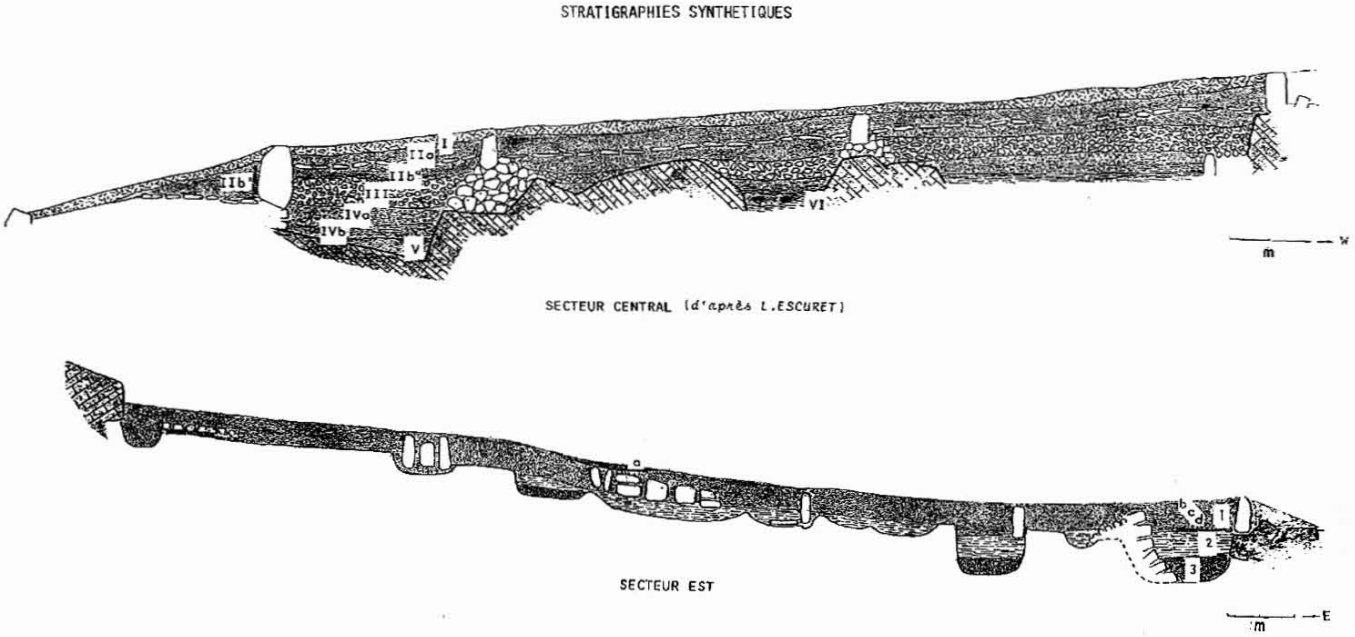


*Fig. 3 — Montbeyre-la-Cadoule. Stratigraphie synthétique des deux principaux ensembles, dont on remarque la répétition des mêmes séquences (grise, jaune, noire) avec quelques variétés intermédiaires.*

actuellement de référence (fig. 3).

Dans le secteur central, dit Locus XX, les fouilles Louis Escuret ont mis au jour cinq strates formant un remplissage de près de 1,50 m. Leur numérotation est désignée en chiffre romain. La couche de base (C.V) est de teinte grisâtre ; au-dessus une épaisse couche jaune qui se scinde en deux, l'une stérile (C.IVb), l'autre riche en documents (C.IVa) ; un remplissage caillouteux très pauvre lui fait suite (C.III) ; au-dessus une couche de teinte noire est séparée en deux strates par un dallage (C.IIb et C.IIa) ; enfin un humus coiffe cet ensemble.

Dans le secteur est, certains Locus (L.II, L.III et L.VIIa) présentent la même suite stratigraphique, pouvant atteindre 1,40 m d'épaisseur. Leur numérotation est désignée en chiffres arabes. On relève : à la base, une couche grise (C.3), puis une couche jaune (C2) et enfin une couche noire (C.1) qui se différencie parfois en plusieurs sous-couches (1a, 1b, 1c, 1d).

La sédimentation, à l'intérieur d'un bâtiment, étant consécutive à sa construction, à son utilisation, voire à sa destruction, permet d'en dater l'architecture. Toutefois, une construction peut avoir été modifiée dans sa structure, ou bien recouverte elle-même par un autre type de bâtiment. On comprend que ces transformations, lorsqu'elles sont décelables, autorisent l'établissement d'un référentiel d'ordre chronologique et architectural.

## *LE MOBILIER DANS SES REFERENCES CHRONOLOGIQUES*

En fait, les trois couches principales de la stratigraphie sédimentaire correspondent chacune, par son mobilier, à l'une des trois grandes phases du Chasséen. On peut, en effet, dire que la couche profonde, grise, appartient au Chasséen ancien, la couche jaune au Chasséen dit classique et la couche noire au Chasséen final. Si l'on tient compte alors du caractère zonal de l'occupation, on peut affiner la typologie mobilière.

### **La poterie et le silex taillé** (fig. 4 et 5)

#### *La couche grise*

Dans le niveau V, la poterie a des formes simples, généralement à embouchure rétrécie, avec des lèvres incisées ou pastillées ; le décor est fait de cordons ondulés, de cannelures courtes et larges ou d'incisions en chevrons verticaux. L'industrie lithique se base sur l'obtention de lamelles utilisées brutes ; la retouche de la lamelle est préférablement latérale et grignotée ; le trapèze sert d'élément de couteau ; le grattoir est sur lame ou sur éclat en forme d'éventail, la mèche est à bord abattu long ; l'armature tranchante est faite par bitroncature ou de type Néolithique ancien, l'armature perçante est rare. Ces diverses caractéristiques peuvent définir un "pré-Chasséen" où se côtoient autant une forte ascendance Néolithique ancien que de probables influences italiennes (Néolithique moyen 1 de Ligurie).

Dans le niveau 3, la poterie a également des formes sphériques simples auxquelles s'ajoute la panse à carène légère surmontée d'une partie supérieure cylindrique développée ; il n'y a pas de décor mais des lèvres à épaississement externe. L'outillage de silex taillé est dans l'ensemble en filiation directe avec le niveau V ; le perçoir d'axe et la lamelle à coches latérales font leur apparition. Par ce genre de matériel on peut définir du Chasséen ancien.

#### *La couche jaune*

Le niveau 2 possède encore une poterie à forme sphérique dont le nombre cependant s'appauvrit, la carène devient anguleuse et bien marquée, alors que l'on note la nouveauté de l'épaulement. La partie supérieure est moins développée ; l'épaississement de la lèvre existe mais plus rarement ; le décor est quasiment absent. Dans le niveau IV la poterie ne présente plus de forme sphérique, à l'avantage de la carène et de l'épaulement aux angulations prononcées, comme la forme à col dégagé ; la partie supérieure du vase est essentiellement verticale accusant une certaine concavité ; le décor est très rare, mais quand il existe il est exubérant, fait de triangles ou de bandes, gravés sur pâte cuite.

Le matériel lithique est surtout lamellaire, la retouche latérale irrégulière est en augmentation, le grattoir se diversifie ; le perçoir d'axe, le burin d'angle sur cassure et la troncature sont présents ; l'armature tranchante est obtenue par bitroncature ou par retouche bifaciale, la perçante a principalement une forme en losange à côtés concaves.

Ces traits généraux sont connus dans les séquences du Chasséen classique ancien de Provence et du Languedoc.

#### *La couche noire*

Dans sa partie inférieure, 1d, on relève la présence de la marmite à col, de la carène à partie supérieure concave, plutôt verticale, et surtout du moyen de préhension ou de suspension typique (cordon multiforé) ; la partie supérieure du vase caréné devient concave-ouverte dans IIc. L'outillage de silex taillé présente de nombreuses troncatures, dont certaines sont convexes, la coche en bout de lamelle et le burin d'angle sur cassure ainsi que sur troncature. En principe, les armatures tranchantes et perçantes ont leurs côtés concaves. Cet ensemble a toutes les caractéristiques d'un Chasséen classique évolué.

Dans les niveaux 1c et IIb, la poterie voit apparaître le

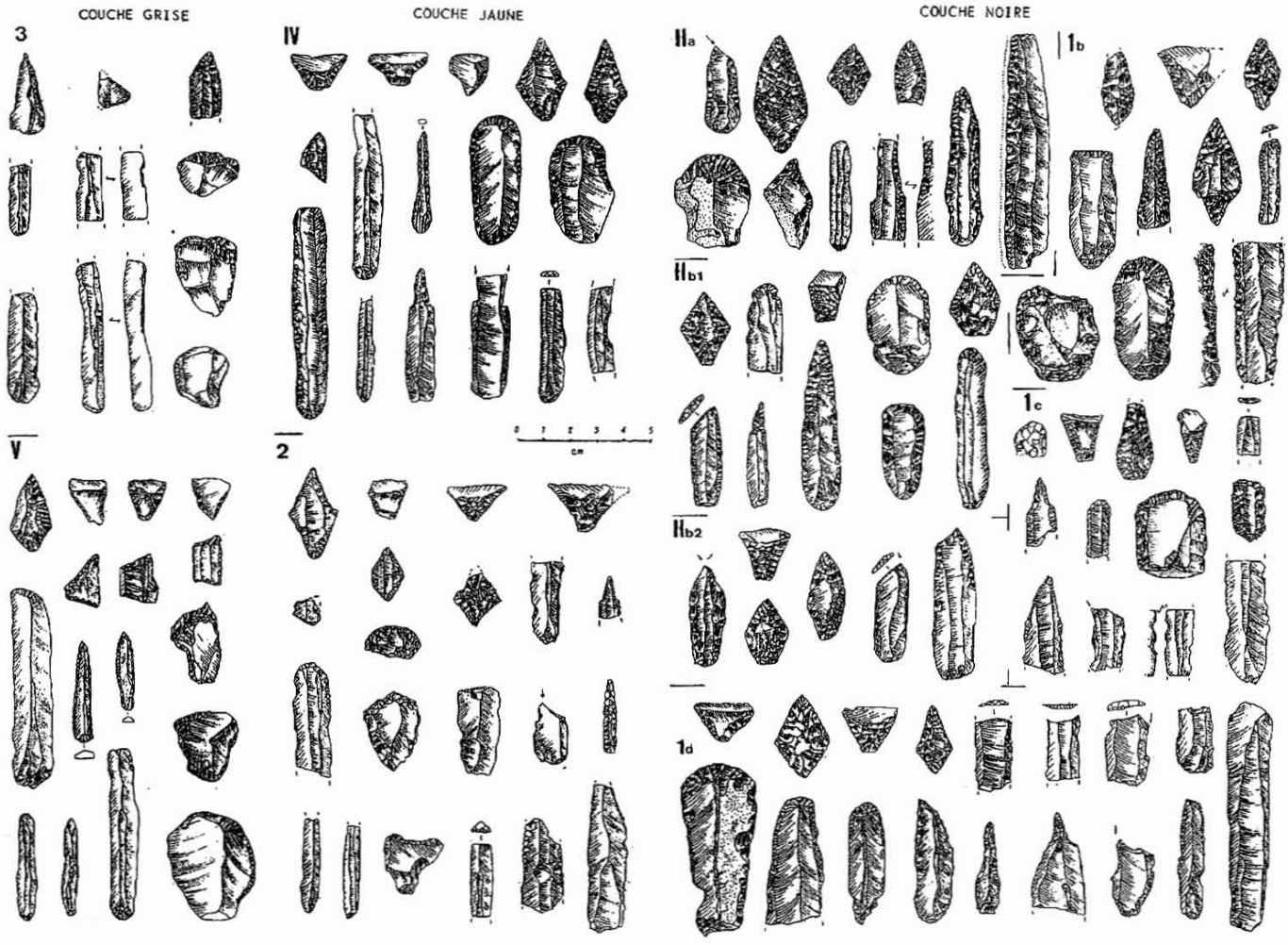


*Fig. 4 — Montbeyre-la-Cadoule. Tableau récapitulatif des pièces lithiques classées par ordre stratigraphique. Les trois séquences principales (grise, jaune, noire) groupent les deux ensembles : secteur central (chiffre romain), secteur est (chiffre arabe). A l'intérieur des colonnes, le rangement est proposé par ordre chronologique.*

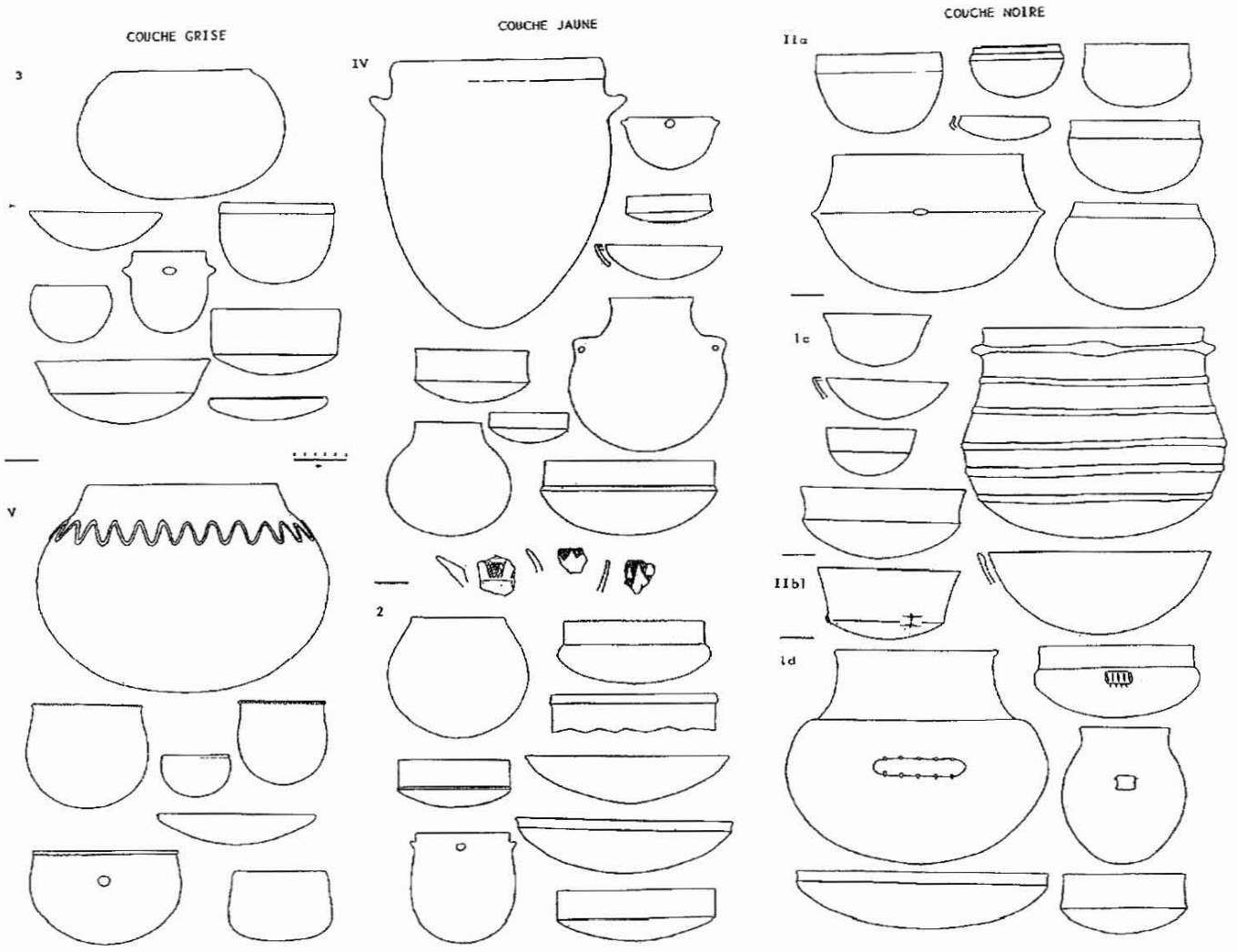


*Fig. 5 — Montbeyre-la-Cadoule. Tableau récapitulatif des pièces céramiques classées par ordre stratigraphique. Les trois séquences principales (grise, jaune, noire) groupent les deux ensembles : secteur central (chiffre romain), secteur est (chiffre arabe). A l'intérieur des colonnes, le rangement est proposé par ordre chronologique.*

profil en "S", ainsi que la grande jarre à cordons horizontaux multiples ; la céramique carénée présente une partie supérieure concave et la coupe en calotte possède une lèvre à épaississement interne. L'outillage de silex taillé se diversifie ; l'armature tranchante est en régression alors que la perçante se munit d'une base rectiligne. Il s'agit d'un Chasséen final très épuré.

Dans les niveaux IIa et 1b, la carène de la poterie tend à disparaître au profit d'un galbe bien moins anguleux, allant jusqu'au profil en "S" ; la partie inférieure est beaucoup plus profonde alors que la partie supérieure est concave-fermée et courte. L'outillage se caractérise surtout par le grattoir sur éclat épais parfois caréné, par la lame épaisse ou l'éclat appointé et la retouche latérale bifaciale ; l'armature tranchante est rare mais de grande dimension, l'armature perçante se diversifie dans sa forme qui devient préférablement foliacée. Nous serions ici en présence d'un Chasséen terminal où se manifestent quelques formes intermédiaires entre le Néolithique moyen et le Néolithique final dont on retrouve quelques indices semblables à ceux du Gourgasien.

On doit remarquer que la coupe en calotte, élément typique du Chasséen, semble immuable tout au long de cette évolution. C'est seulement dans les premières phases que la teinte des céramiques est claire, par la suite elle devient de plus en plus noire. Dès le début, on peut constater la technique du montage par estampage qui se perfectionne par la suite ; il en est de même pour le polissage qui disparaît au profit du lissage. Pour le silex taillé, on note qu'au début la matière première est essentiellement d'origine locale (silex blond), mais que par la suite l'approvisionnement se diversifie (silex noir, gris, blanc, rose). Au point de vue technique, le débitage lamellaire est d'abord marqué dans le pré-Chasséen par deux procédés : percussion indirecte et pression ; le traitement thermique n'apparaît qu'au Chasséen classique et la lamelle est débitée sur nucléus pyramidal/en mitre ; le débitage par pression à plat (nucléus prismatique à plan de frappe unique) est propre au Chasséen final (fig. 6).

En fait, grâce aux fouilles minutieuses et aux relevés précis des diverses zones d'occupation, on peut observer l'existence de caractéristiques définissant un pré-Chasséen (niveau V), un Chasséen ancien (niveau 3), un Chasséen classique (niveaux 2 et IV), un Chasséen classique évolué (niveaux 1d et 2c), un Chasséen final (niveaux 1c et II b), un Chasséen terminal (niveaux IIa et 1b). Il s'agit alors d'un Chasséen dont le caractère, intermédiaire entre celui des plaines littorales et celui des Grands Causses, le définit comme un faciès de garrigue.

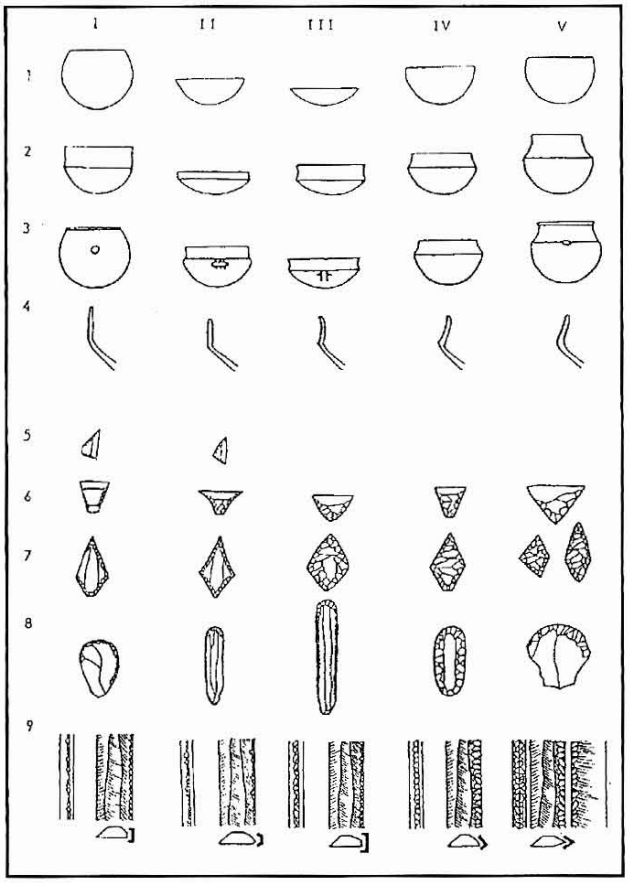


*Fig. 6 — Montbeyre-la-Cadoule. Tableau synoptique de la documentation lithique et céramique suivant l'évolution stratigraphique, en cinq phases. 1 : diverses formes types du volume en calotte. 2 : variation du vase caréné. 3 : essai de représentativité de chaque phase par le type le plus caractéristique de poterie. 4 : évolution de la carène dans sa section. 5 : débitage géométrique. 6 et 7 : évolution de l'armature tranchante et perçante (bord rectiligne, bord concave, bord convexe, talon rectiligne, grande tranchante sur éclat et foliacée perçante). 8 : évolution de la forme du grattoir. 9 : évolution de la technique de retouche sur lame (grignotée, irrégulière, abrupte, rasante, bifaciale).*

**Autre documentation**

L'outillage osseux est rare dans les phases anciennes, son nombre augmente et se diversifie par la suite. C'est aussi le cas pour les lames de haches en pierre dure polie. Il faut citer également des meules dont le matériau varie selon la période, comme aussi une grande quantité de galets, généralement de quartz, manifestement étrangers à la géologie du substrat, utilisés principalement comme percuteur, broyeur, etc. Des billes en calcaire ou en pyrite sont à signaler.

La faune domestique est représentée par le mouton,

la chèvre, le boeuf et le cochon ; la faune sauvage, par le sanglier, le cerf et le lapin. On doit signaler la pêche à la dorade et l'apport humain de coquillages marins (moule et huître, ainsi que cardium et cérithe, utilisés comme élément de parure).

La flore cultivée est illustrée par trois sortes de blé (Triticum durum/aestivo-compactum, Triticum monococcum, Triticum dicoccum), de l'orge vêtue et nue, de la vesce et du pois ; la flore sauvage, par des pépins de raisin, des glands de chêne, des noisettes et du rubanier.

## *LES CONSTRUCTIONS*

Les prospections au sol ou par télédétection révèlent une vingtaine de constructions ; mais il est probable que le nombre en soit bien plus important. Parmi cet ensemble conséquent, onze structures ont été fouillées et peuvent être actuellement présentées. Ce sont des élévations en superstructure ou en infrastructure, des fosses artificielles ou naturelles.

Si l'on se réfère à la documentation découverte dans les diverses couches du remplissage de chacun des édifices, on peut être amené à reconnaître une certaine progression architecturale.

*Fig. 7 — Montbeyre-la-Cadoule. Vue pris en direction du nord-ouest sur le Locus I, montrant les différentes variétés de construction.*

### Secteur est

***Le Locus I*** (fig. 7)

C'est un petit bâtiment, de forme actuellement carrée, de 4 m de côté. Il est élevé en superstructure avec trois types d'élévation : à l'est, un plaquage de plusieurs dalles de chant ou de blocs, engagé dans une étroite tranchée ; au sud, un agencement de dalles à plat ou de blocs qui repose sur une faible couche de sédiment noir ; à l'ouest et au nord, un double parement de moellons à bourrage interne placé sur une couche noire épaisse. La portion ouest marque manifestement un rétrécissement de la superficie habitable, car au-delà apparaît un mur érigé différemment.

Il semble que nous soyons en présence d'une construction qui serait le résultat de plusieurs réoccupations successives.

Le remplissage interne de cet édifice est exclusivement constitué d'une couche noire contenant une documentation de type Chasséen terminal.

***Le Locus VII*** (fig. 8)

Situé à 2 m à l'est du Locus I, c'est un bâtiment de forme trapézoïdale à trois côtés, ouvert au sud-est. Les murs, d'environ 3 m de longueur, sont faits de dalles ou de blocs dressés, dont le fondement est engagé dans une courte tranchée. Le sol semble présenter des trous de poteaux, aussi bien vers l'ouverture qu'à l'extérieur nord-est.

Cet édifice est, dans sa partie nord-est, construit sur la couche jaune à laquelle appartient un système de fosses. Le remplissage interne est fait de la couche noire contenant une documentation attribuable au Chasséen final. Au-dessus, alors que les dalles de la structure étaient déjà abattues, un campement plus tardif, du Néolithique final, s'est établi sur la portion sud de l'ensemble.

***Le Locus XV*** (fig. 9)

Situé au nord-est, à 15 m environ du précédent, il est constitué de trois occupations superposées. La construction superficielle compose sur trois côtés une forme rectangulaire dallée, ouverte à l'ouest, dont les murs sont faits de dalles ou de blocs accolés ; elle contient la couche noire. La deuxième structure, placée sous le dallage, se compose d'une cellule en fosse, de forme circulaire, dont les flancs sont soutenus par une grande dalle flanquée de part et d'autre de murs de moellons ; elle contient la couche jaune. La troisième structure est une fosse qui se trouve sous la grande dalle ; son remplissage est fait de la couche grise.

***Le Locus II*** (fig. 10)

Situé à l'est du gisement, c'est un ensemble assez conséquent comprenant un bâtiment d'apparence rectangulaire et une cellule bâtie en fosse qui paraît en réutiliser la partie nord. L'édifice à plan rectangulaire exploite, pour ses côtés, des affleurements du substrat naturel dont les vides sont compensés par des blocs ou des

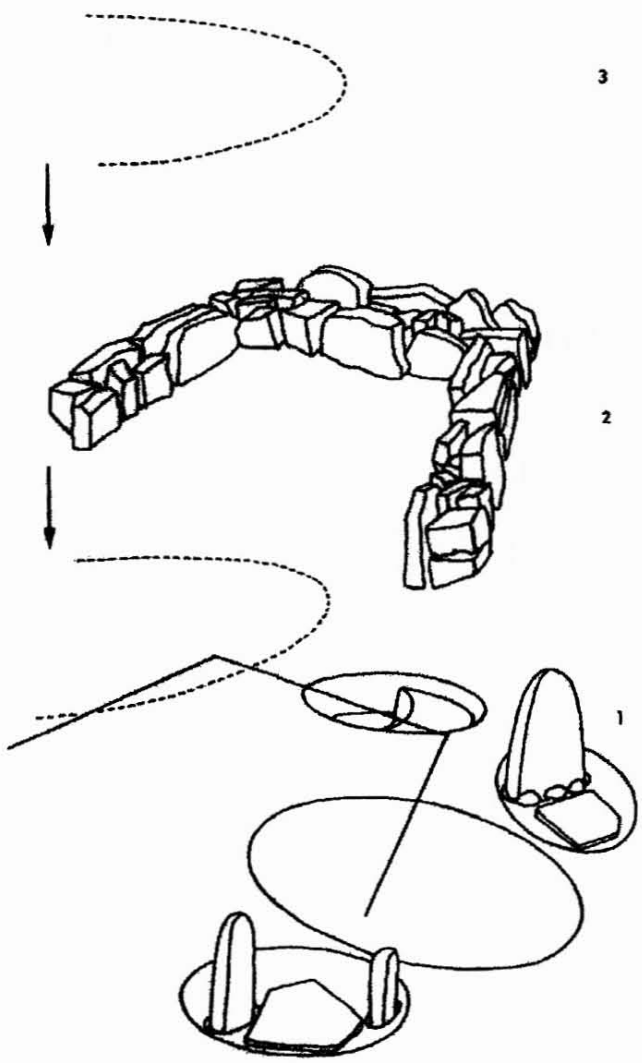


*Fig. 8 — Montbeyre-la-Cadoule. Schéma représentant la superposition des trois différentes occupations du Locus VII. 1 : ensemble des fosses de la couche jaune (Chasséen classique). 2 : édifice compris dans la couche noire (Chasséen final). 3 : réoccupation tardive, recouvrant en partie le mur sud, alors effondré (Néolithique final/Chalcolithique).*

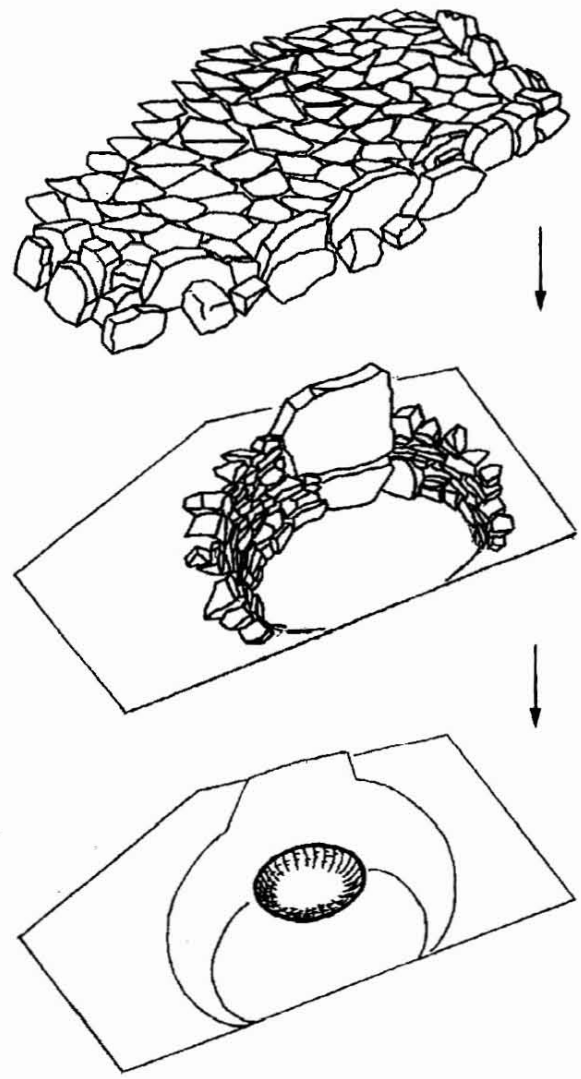

*Fig. 9 — Montbeyre-la-Cadoule. Schéma représentant la superposition des trois différentes occupations du Locus XV. 1 : fosse remplie de la couche grise (Chasséen ancien). 2 : fosse en cellule bâtie contenant la couche jaune (Chasséen classique). 3 : édifice à côtés de dalles dressées et de blocs, au sol dallé, appartenant à la couche noire (Chasséen final).*

dalles, laissant une superficie interne libre de 7 m de longueur pour 2 m de largeur. Cette surface est occupée par un sol d'argile damée, aménagée lors de l'édification du bâtiment ; elle a été par la suite défoncée à l'endroit du creusement de la cellule en fosse. Celle-ci, qui compose la deuxième structure, est ouverte sur environ 4 m pour 1,40 m de profondeur ; son bord sud est un plaquage de moellons, les côtés est et ouest réutilisent les alignements de l'édifice rectangulaire.

Le remplissage sédimentaire de l'ensemble est constitué de la couche noire avec une documentation attribuable principalement au Chasséen classique évolué. Dans la cellule en fosse, le remplissage se poursuit en profondeur par la couche jaune contenant un Chasséen classique, puis la couche grise, au-dessous, révélant du Chasséen ancien.

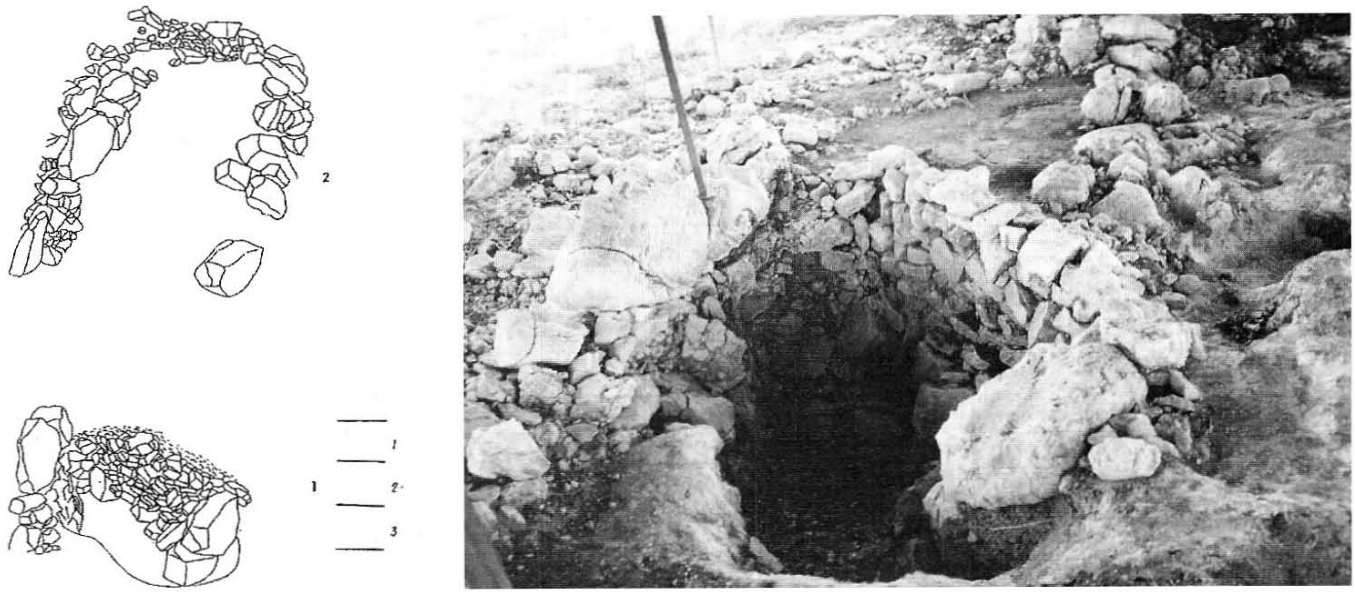


*Fig. 10 — Montbeyre-la-Cadoule. Vue plongeante, prise en direction du sud, sur le Locus II. A gauche, schéma représentant la superposition des deux bâtiments, avec la stratigraphie des trois couches de la "cellule en fosse".*

**Secteur central**

***Le Locus XX*** (fig. 11)

C'est un vaste ensemble, situé à l'ouest de la station. Développé sur près de 12 m, il comprend essentiellement trois aménagements côte à côte d'excavations plus ou moins naturelles. Elles profitent de dépressions du substrat calcaire qui, généralement en pendage prononcé, butent sur un front vertical (fig. 12)

.Une suite de dalles dressées limite l'ensemble des fronts et un cloisonnage, de même matériau, assure leur séparation latérale. Le secteur le plus à l'est, le plus important en dimension, possède une paroi de cinq grands blocs disposés de chant, parfaitement agencés les uns à la suite des autres, dont chaque sommet atteint la même horizontale, en dépit de la pente naturelle sur laquelle ils sont élevés. La face est de ces cinq blocs a

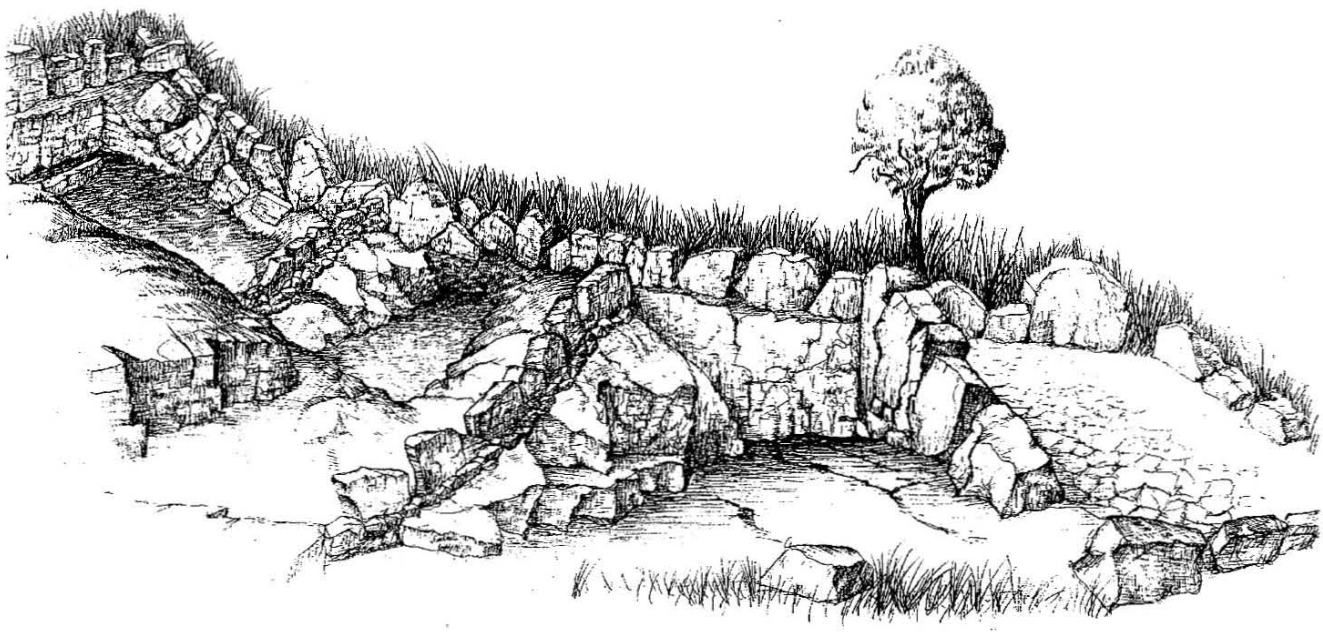

*Fig. 11 — Montbeyre-la-Cadoule. Restitution du Locus XX au moment des fouilles Escuret. Trois fosses (XX3, XX2, XX1, de gauche à droite) plus ou moins naturelles, côte à côte, limitées par des alignements de dalles dressée. A l'extrême droite, réutilisation en édifice hors du sol et dallage intérieur du Chasséen classique évolué.*

été utilisée comme côté d'un édifice à plan sensiblement carré (XXE), au sol dallé, bordé d'autres blocs et de dalles accolés, dont les vides semblent avoir conservé l'emplacement de trous de poteaux (fig. 14).

*Fig. 12 — Montbeyre-la-Cadoule. Vue plongeante, prise en direction du nord-ouest, sur les restes de l'habitat XX1. Excavation du substrat et bordure de gros blocs à droite (l'une ayant peut être fourni l'autre) et de dalles au fond et à gauche. Profond de 1,50 m, son remplissage contenait, notamment à la base, une documentation de type pré-Chasséen.*

Le remplissage des fosses est constitué des cinq couches citées plus haut : humus superficiel (I) ; deux couches noires séparées par un dallage (IIa et IIb) ; masse caillouteuse (III) ; deux couches jaunes (IVa et IVb), l'une stérile, l'autre très riche ; une couche grise (V). Cet ensemble stratigraphique est très représentatif et livre un Chasséen final en deux phases, un Chasséen dit classique et un "pré-Chasséen". Le remplissage de l'édifice à plan carré appartient à l'une des phases du Chasséen classique.

***Le Locus XXX*** (fig. 14)

C'est un ensemble complexe situé au sud du précédent. Il s'agit d'un groupement d'excavations, plus ou moins naturelles, ouvertes dans le substrat calcaire, et dont les bordures sont marquées par des suites de dalles ou de blocs alignés. Le front principal est formé d'un arc de cercle de 22 m de diamètre, ouvert à l'ouest. Deux longs cloisonnages de dalles dressées divisent la surface interne du demi-cercle en trois et se poursuivent même au-delà vers une structure qui paraît composer un autre ensemble encore peu identifiable. La branche nord de l'arc de cercle, délimite une surface dallée qui semble ainsi en réutiliser une partie.

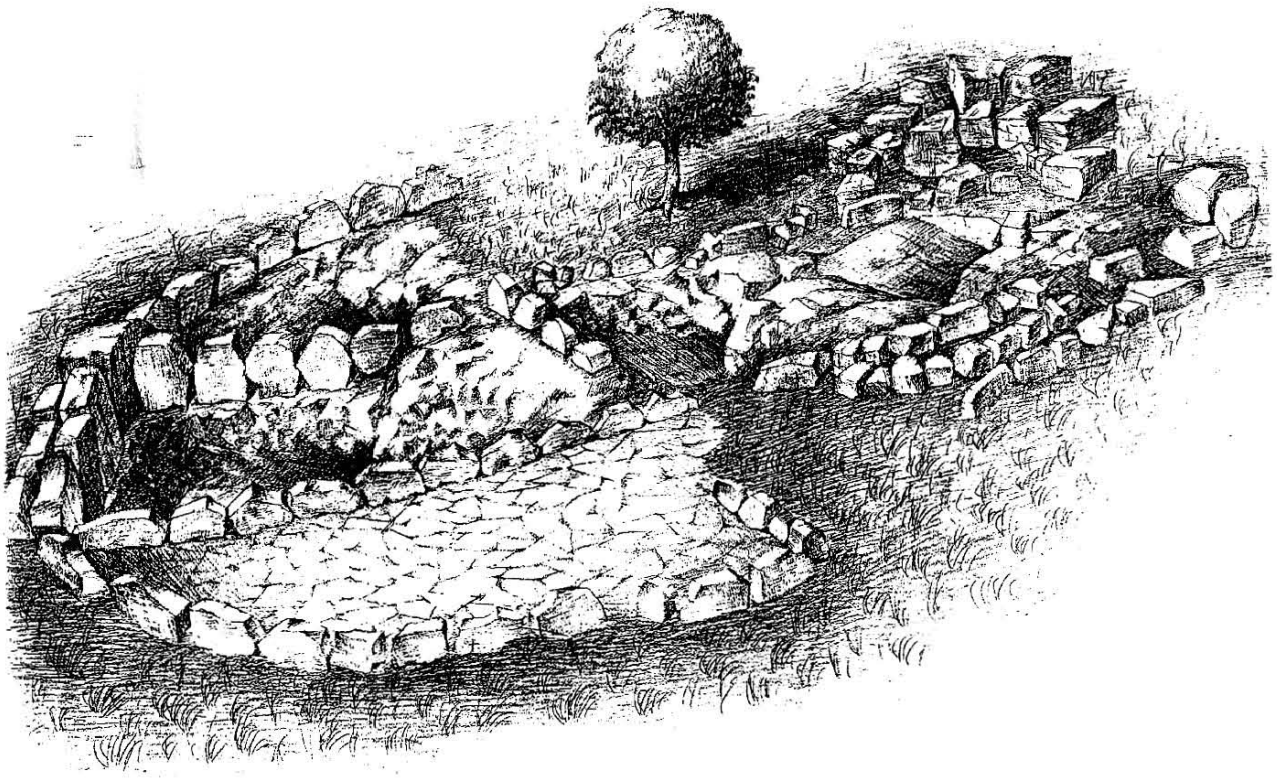

*Fig. 13 — Montbeyre-la-Cadoule. Restitution du Locus XXX au moment des fouilles Escuret. A gauche, un alignement arciforme (de 22 m de diamètre) fait d'une suite de dalles dressées, à l'intérieur duquel des cloisonnages délimitent des excavations. A droite, les cloisonnages semblent s'intégrer dans un autre ensemble.*

*Fig. 14 — Montbeyre-la-Cadoule. Essai de reconstitution d'un habitat semi-enterré du Chasséen ancien (Locus XX), et du Chasséen classique évolué, élevé hors du sol (Locus XX E).*

Le remplissage comprend, dans les dépressions sud, la couche jaune et la couche noire, séparées par de la "terra rosa". Il offre une documentation attribuable à du Chasséen classique et final.

On doit signaler que la prospection par télédétection reconnaît une autre structure d'apparence identique dans le secteur nord de la station. De même, on se doit de mentionner que les relevés de notre prédécesseur, Louis Escuret, présentent d'autres structures du même genre à l'ouest et au sud du Locus XXX, dont on discerne quelques éléments sur le plan (fig. 2).

**Autres types de structures**

Au nord du Locus I, se développe sur 7,50 m une aire empierrée, large de 1,50 m, non encore dégagée sur sa totalité. Le flanc ouest est bien marqué par une limite rectiligne nette avec la plus forte concentration de cailloux, parfois même superposés ; la bordure opposée est peu distincte et les cailloux sont de plus en plus espacés à la périphérie. Un trou de poteau de forme carrée, est visible sur son bord sud. Le remplissage est fait de la couche noire révélant une documentation du Chasséen classique évolué. Comme correspondance typologique envisageable, plutôt que d'évoquer les fameuses aires empierrées de Martres-Tolosannes, il est plus probable de considérer cet ensemble comme les restes d'une cabane de bois dont la base était renforcée par un amas de pierraille, actuellement affaissé.

Douze fosses ont pour l'instant été mises au jour dans le secteur est. Comme dans tous les sites chasséens, leur forme, leurs dimensions et leur remplissage sont variables. Certaines possèdent une dalle plantée sur un bord. La plus profonde, comme l'une des plus superficielles, contiennent les trois couches.

***Fonction domestique*** (fig. 15)

En règle générale, les fosses qui ne renferment que la couche noire auraient une fonction domestique. L'une offre une riche documentation du Chasséen classique évolué, une autre aurait servi à caler une grande jarre du Chasséen final. D'autres semblent avoir servi de structures de calage.

On peut ajouter l'existence de divers trous cylindriques ou coniques qui, comme certaines petites excavations bourrées de pierres, peuvent être considérés comme des "structures de maintien".

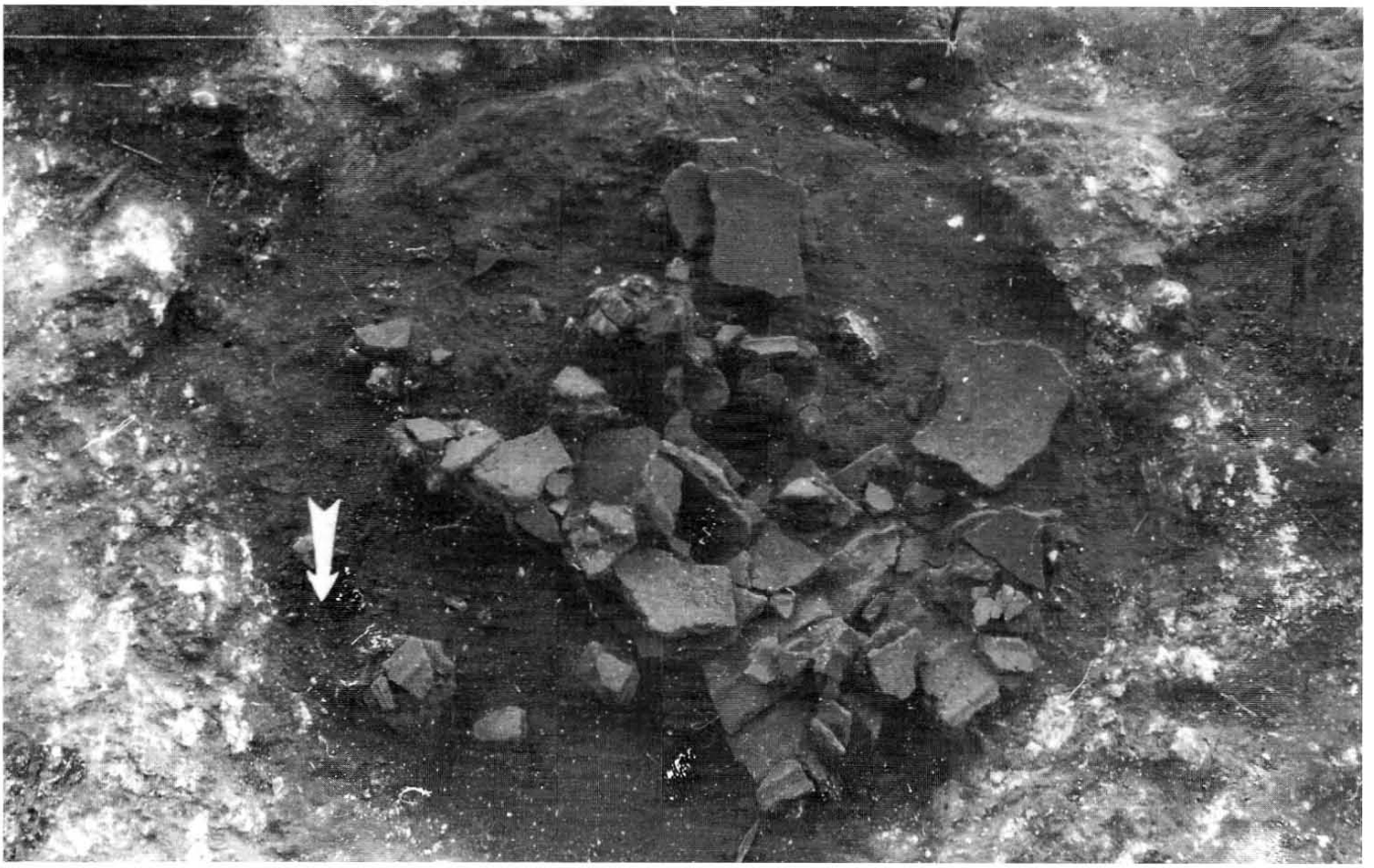

*Fig. 15 — Montbeyre-la-Cadoule. Vue plongeante sur la fosse L.IX, en cours de fouille, montrant son remplissage de couche noire contenant notamment des fragments d'une grande jarre à cordons multiples (Chasséen terminal).*

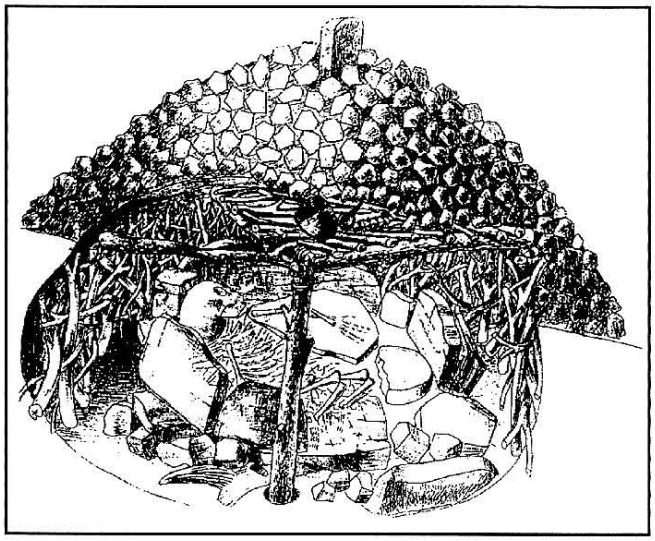

*Fig. 16 — Montbeyre-la-Cadoule. Essai de reconstitution de l'agencement de la sépulture d'enfant du Locus IV, d'après les données de la fouille. Une fosse est creusée dans le substrat avec une ouverture rétrécie par surcreusement des flancs. Un trou est foré à la base pour recevoir un court poteau de bois ; contre celui-ci est soigneusement déposé un hémicalvarium de bovidé. Une couche d'ocre est appliquée, tapissant le fond. Un aménagement de petits cailloux, formant protection à ce dépôt, est surmonté d'un blocage qui sert de calage à de larges dalles disposées à plat. Le défunt est couché sur un lit d'herbacées, la tête, les jambes et le bras gauche sur des dalles. Au pied est placé un fragment de meule. Le corps, aux membres inférieurs sans doute ligotés, est entouré d'un coffrage fait de dalles dressées, parfois calées et jointoyées par un amoncellement de blocs. Tout autour est élevé une palissade de bois soutenant, avec le poteau central, une toiture de branchages. Une marmite, une cuillère et une portion de maxillaire de boeuf sont placées côte à côte sur cette couverture. L'ensemble est ensuite recouvert d'un cairn de pierres de module homogène, élevé en dôme. Une dalle plantée surmonte le sommet.*

### *Fonction sépulcrale*

Certaines fosses, appartenant à l'horizon de la couche jaune, semblent appartenir à un ensemble sépulcral.

Le Locus IV (fig. 16) figure le type le plus représentatif de sépulture en fosse, construite. Un tertre de pierraille, au sommet duquel est plantée une petite dalle, recouvre la fosse aux flancs excavés. A l'intérieur est construit un coffre de dalles dressées ou de blocs qui renferme le corps d'un nouveau-né. Les données de la fouille laissent supposer qu'une courte palissade a été élevée autour pour soutenir, à l'aide d'un poteau central, une toiture de branchage. Le remplissage sédimentaire est constitué de la couche jaune ; l'effondrement du tertre est consécutif de la sédimentation de la couche noire. Une fosse voisine, couverte également d'un tertre, contenait dans la couche jaune, deux dents humaines, sans doute du même individu.

Dans la couche jaune du Locus VII, une sépulture en fosse (VIIb) est limitée par deux stèles plantées enserrant une dalle de fond posée à plat, supportant un squelette remanié (fig. 17). A côté, une fosse (VIId) contient également une dalle de fond à plat et une grande stèle abattue, sans livrer toutefois le moindre reste humain.

Comme cet ensemble est manifestement construit dans le même esprit structural, et qu'il appartient à la même couche, on peut supposer qu'il figure un lieu cérémonial de sépultures. La poursuite des recherches s'oriente, entre autre, sur ce thème essentiel.

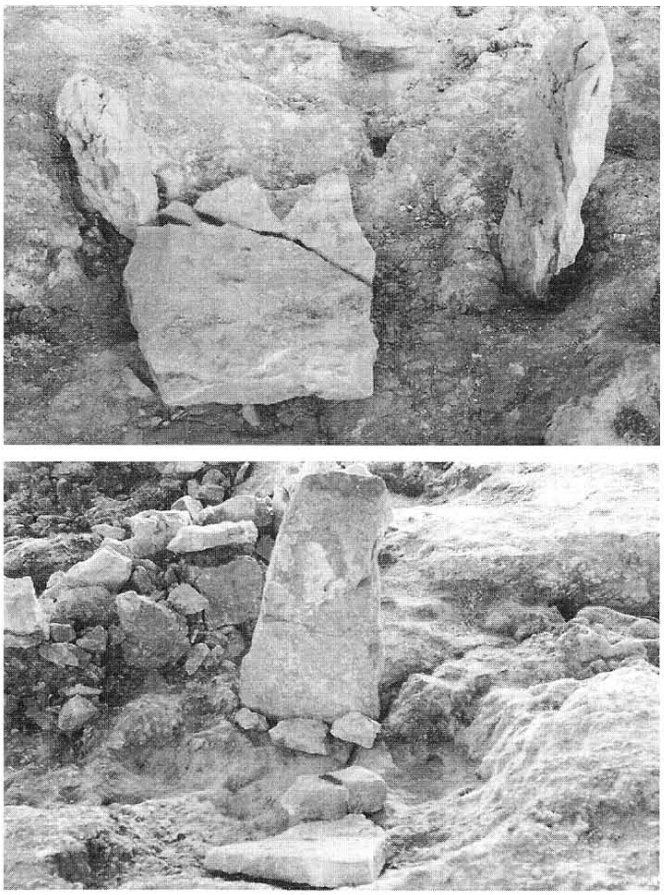

*Fig. 17 — Montbeyre-la-Cadoule. Vue sur l'architecture de la sépulture du Locus VIIb (dalle de fond à plat et "stèles" plantées de part et d'autre) ; et vue sur l'ensemble VIId de conception apparemment identique.*

## *ATTRIBUTION DES CONSTRUCTIONS PAR LEUR RELATION STRATIGRAPHIQUE*

Si l'on se réfère à la documentation découverte dans les diverses couches du remplissage de chacune des constructions, on peut être amené à reconnaître que la tentative initiale architecturale, due au Chasséen, serait l'utilisation d'excavations plus ou moins naturelles aménagées en habitations à demi enterrées, dont la

bordure peut être faite de dalles dressées (ex. : Locus XX central). Sans doute à la même époque doit être attribuée la rangée de blocs formant plus limite que paroi, telle que nous l'avons vue dans l'édifice à plan rectangulaire du Locus II. Au Chasséen ancien appartiendrait la fosse creusée dans le sol meuble, comprenant un dispositif d'étayage des flancs par un mur de moellons (ex. : Locus II-2, Locus XV-2). Au Chasséen classique serait identifiée une certaine élévation au-dessus du sol, formulée par une suite de gros blocs bien agencés (ex. : Locus XX-est) ; puis apparaît la notion de mur-masse, constituée par blocage fait de dalles accolées de chant et engagées dans une étroite tranchée (ex. : Locus VII, Locus XV-1). Enfin, au Chasséen final pourrait être reconnu le véritable mur fait d'une suite de blocs ou dalles à plat (ex. : Locus I), peut-être même en double parement (ex. : Locus XXX).

Ce bref aperçu de nos recherches sur le site de Montbeyre est une étape qui se doit d'être confortée par l'analyse approfondie du matériel lithique et céramique recueilli. Actuellement terminée, cette étude est en cours de parution.

## LE SITE DU GRAND DEVOIS DE FIGARET

Rappelons que le gisement a été découvert par notre équipe, en 1988, au cours des séances de prospections que nous réalisions autour de Montbeyre.

Etabli sur la colline qui culmine à 116 m sur la rive gauche de la Cadoule, il se compose de deux enceintes proches l'une de l'autre, ayant une superficie à peu près semblable, d'environ 4000 m2 chacune (fig. 18). Leurs côtés, faits d'une double rangée de dalles plantées, sont de développement rectiligne, dessinant une forme rectangulaire au sud et un polygone irrégulier au nord. Généralement les angles de ces enceintes sont renforcés par un amas caillouteux formant tertre, figurant des constructions plus conséquentes. La zone sommitale de la principale enceinte est occupée par le tertre le plus large, et l'enceinte à double parement mégalithique qui le limite paraît décrire un enclos polygonal particulier.

L'absence de moyens et de crédits ne nous a pas permis de faire une étude satisfaisante du site. Mais quoiqu'il en soit, nous avons tenu à essayer de reconnaître le principal de l'occupation, à la lumière de deux sondages bénévoles.

Le principal sondage a été ouvert à l'intérieur de l'enclos de type polygonal, signalé plus haut (fig. 19).

### *LA STRATIGRAPHIE* (fig. 20)

Trois niveaux essentiels se sont révélés (fig. 21).

Sur le substrat naturel, la couche 3 est de teinte grise et de 25 cm de puissance maximum. Ce remplissage ne s'observe que dans l'espace situé entre les suites de blocs mégalithiques et un mur d'assises. La documentation découverte présente quelques éléments céramiques qui possèdent un décor de caractère Ferrières.

Au-dessus, la couche 2, plus sombre et de puissance supérieure, se répartit sur toute la surface de la fouille, et

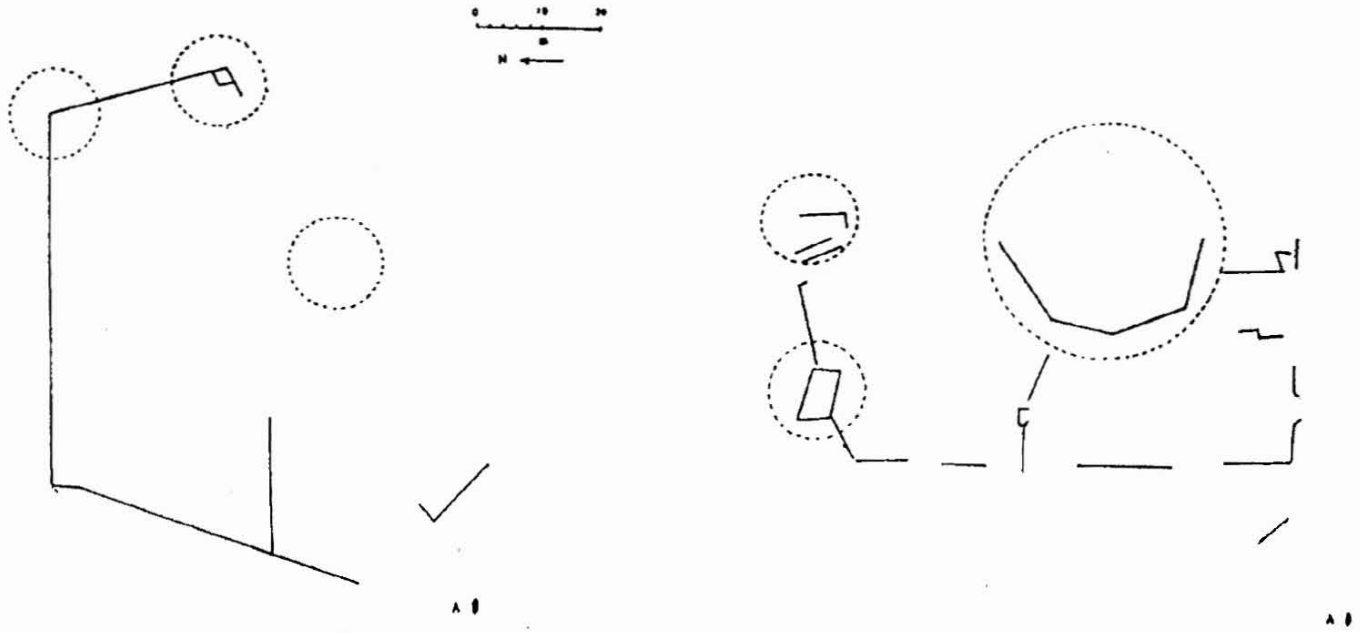

*Fig. 18 — Grand Devois de Figaret. Plan schématique du site, avec ses deux grands ensembles.*

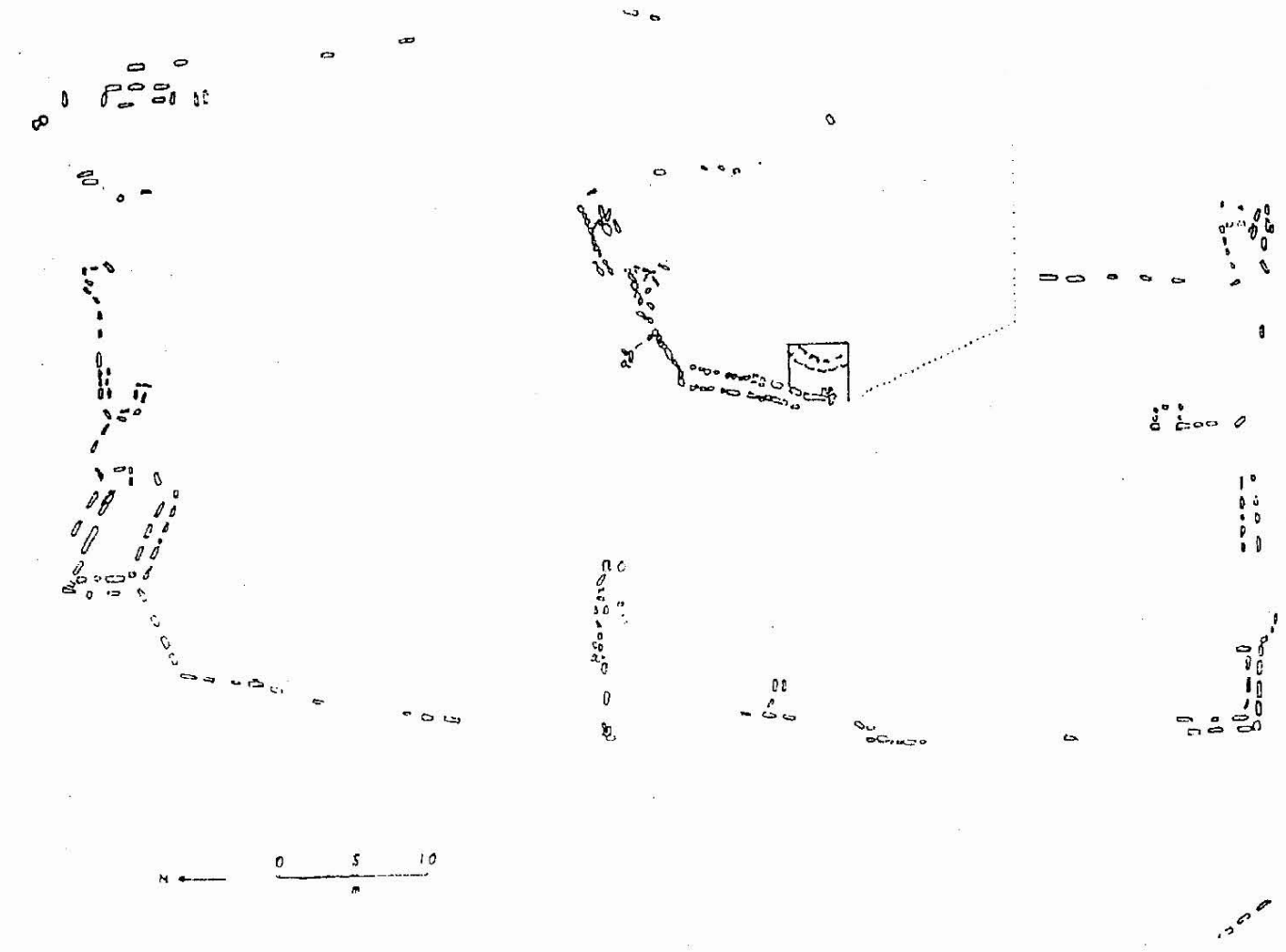


*Fig. 19 — Grand Devois de Figaret. Relevé schématique de l'ensemble sud avec, au centre supérieur, l'emplacement du sondage.*

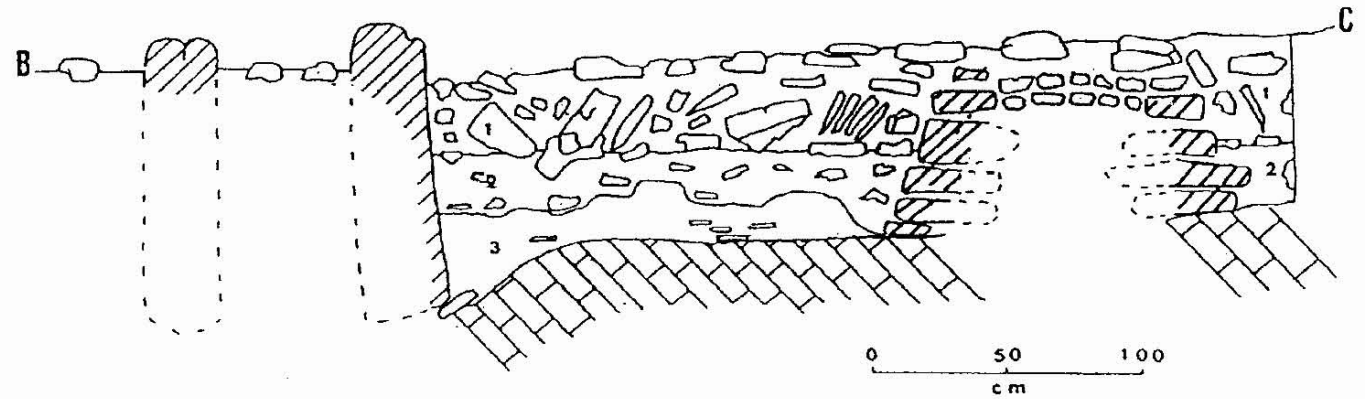


*Fig. 20 — Grand Devois de Figaret. Coupe schématique de la stratigraphie du sondage fait dans l'ensemble sud du Grand Devois de Figaret. La couche 1 est un remplissage d'effondrement ; la couche 2 contient une documentation de type Fontbouisse ; la couche 3 offre quelques tessons à décor Ferrières (on constate que cette dernière couche est surcreusée par le fondement du mur d'assises).*

même au-delà des deux types de structures. Plusieurs tessons de cette couche présentent une décoration de style Fontbouisse. Cette couche 2 est surmontée d'un remplissage, fait principalement d'un amas caillouteux, de formation sans doute consécutive à l'effondrement des murs.

### *LES CONSTRUCTIONS*

Ce sondage a révélé la face interne de l'alignement mégalithique et, plus loin, un mur fait d'assises.

Les dalles formant l'alignement mégalithique présentent

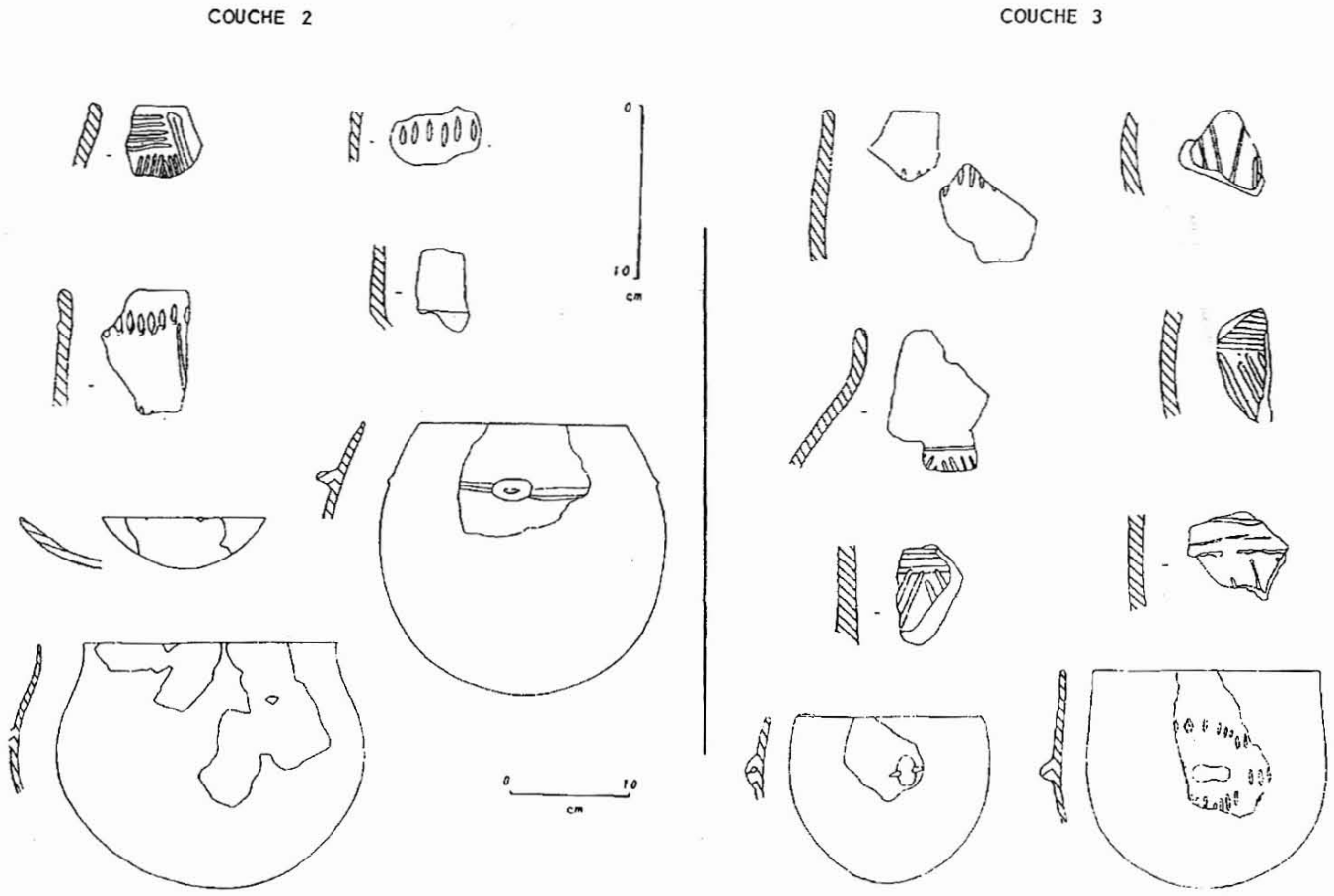


*Fig. 21 — Grand Devois de Figaret. Mobilier céramique recueilli dans le sondage. A gauche, formes et décors de la couche 2 ; à droite, formes et décors de la couche 3.*

entre elles un ajustement particulièrement minutieux ; les bords sont bien accordés et s'il existe des espaces libres ils sont remarquablement appareillés par des blocs. La base des dalles est engagée dans une tranchée ouverte artificiellement dans le substrat géologique et calée par des cailloux. Le développement est rectiligne et semble buter au sud sur un bâti présentant la forme d'un pilier. La couche inférieure (C.3) s'appuie contre les dalles et recouvre la tranchée de fondation. Le mur d'assises, à 1,5 m de cet alignement, a son fondement organisé dans une faible tranchée ouverte sur une faible épaisseur de la couche 3. A divers endroits ce mur repose ainsi sur cette couche 3, alors que son élévation concerne essentiellement la couche 2. Son développement accuse une nette courbure.

### *ATTRIBUTION DES CONSTRUCTIONS PAR LEUR RELATION STRATIGRAPHIQUE*

Cette première fouille, bien que réduite, offre des résultats particulièrement intéressants. L'observation de la disposition des couches et de leur articulation avec les éléments architecturaux permet de proposer l'interprétation suivante.

La couche inférieure (C. 3) s'appuie contre les grandes dalles dont elle recouvre la tranchée de fondation ; elle est surcreusée au niveau du mur d'assises pour en assurer le fondement de telle sorte qu'elle n'a aucun contact avec lui. Totalement étrangère à ce mur, cette couche est intimement liée, au contraire, à la grande structure mégalithique de dalles de chant ; l'une comme l'autre peuvent être alors datés par les documents associés, à savoir : un faciès Ferrières.

La couche moyenne (C. 2) couvre entièrement la précédente ; elle s'étend au-delà du mur d'assises dont elle occupe toute la puissance du remplissage, sans que l'on relève, ici, la moindre trace de la couche 3. On peut observer la corrélation ainsi établie entre le mur d'assises et la couche 2 ; et les documents qui y sont découverts datent par relation l'édification de ce mur, à savoir : l'époque Fontbouisse.

Même si cette interprétation ne repose que sur un simple sondage, il n'y a aucun doute que nous sommes ici en présence de deux occupations distinctes et successives, non seulement par la culture à laquelle elles appartiennent, mais aussi par les éléments architecturaux encore conservés.

On pourrait ainsi accorder à ce faciès Ferrières l'élévation de double parement de dalles mégalithiques à développement rectiligne, et au Fontbouisse la construction de murs d'assises à développement courbe.

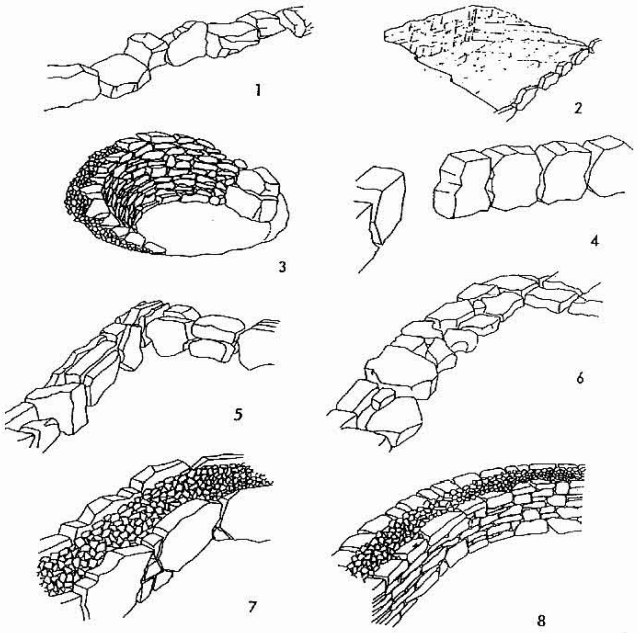


*Fig. 22 — Tableau synoptique de l'évolution des éléments architecturaux, selon l'hypothèse que propose le site de Montbeyre-La Cadoule (1 à 6), et le site du Grand Devois de Figaret (7 et 8).*
*- Chasséen : Phase primitive : alignement de blocs de calage de paroi (1), fosse plus ou moins naturelle aménagée en infrastructure (2). Phase ancienne : fosse artificielle à soutènement de paroi (3). Phase classique : notion de mur-masse, en suite de blocs jointifs (4), ou de dalles accolées (5), élevé en superstructure. Phase tardive : appareillage rectiligne de blocs (6).*
*- Néolithique final : double parement de dalles de chant à comblement interne (7).*
*- Chalcolithique : double parement en élévation d'assises à comblement interne (8).*

## CONCLUSIONS GENERALES

On constate, à l'occasion de ce rapide résumé sur les recherches de Montbeyre et de Figaret, que ces sites se complètent chronologiquement. Le Chasséen tardif, qui clôture l'implantation de Montbeyre, est en effet quasiment contemporain du Ferrières de Figaret. Aussi, autour de la source de la Cadoule, avons-nous une constance dans le choix du lieu d'habitation depuis la naissance du Chasséen, et la poursuite de sa progression au cours du Néolithique moyen, comme avec le Ferrières et l'éclosion du Néolithique final, jusqu'à la venue du Chalcolithique qui termine l'occupation du secteur avec le Fontbouisse. Près de 3000 ans d'établissements préhistoriques sont ainsi offerts à notre analyse (fig. 22). Les stratigraphies de l'un et de l'autre gisements sont, pour des sites de plein-air, exceptionnelles et donc précieuses pour l'étude du Néolithique. La conservation de constructions et la possibilité de les dater par leur relation avec tel ou tel niveau de la stratigraphie, ajoutent encore à l'intérêt de l'étude.

La charnière formée entre le Néolithique moyen et le Néolithique final est marquée par un changement d'emplacement. Il y a abandon d'un site de plaine aux conditions idéales d'habitations et d'exploitation du sol, pour la fondation d'un refuge défensif sur un sommet rocheux et aride, éloigné de toute commodité. Ce phénomène mérite approfondissement.

Les travaux que nous avons effectués sont certes très insuffisants. La faiblesse des moyens accordés ne s'accorde pas à la dimension de la tâche que nécessite l'analyse de tels gisements. Aussi, notre seule ambition est-elle de présenter la potentialité de ces sites de La Cadoule, à l'aide des modestes mais passionnants résultats obtenus ; ceci dans l'intention de mobiliser l'amplitude nécessaire qu'exige, notamment en cet endroit, la recherche archéologique.

## Bibliographie

ARNAL G.B., CLOPES J., DURRENMATH G., LABOUCARIE S., SAHUC M., SAUVEUR C. (1991) — *Teyran (Hérault), Première agglomération préhistorique à structure de pierre sèche, Approche chronologique du Chasséen méridional.* Mémoire n°VI du C.R.A.H.L.

CLOPES J. (1988) — La céramique chasséenne de Montbeyre-La Cadoule (Teyran, Hérault) dans la collection Escuret. *Préhistoire,* U.P.V., n°1, Montpellier.

ESCURET L. (1980) — *Préhistoire à Teyran-Montbeyre, Etude d'un village du Néolithique moyen.* Ouvrage posthume.

LABOUCARIE S. (1991) — La sépulture chasséenne du gisement de Montbeyre-La Cadoule à Teyran (Hérault). *in* Hommage à H. Prades, *Archéologie en Languedoc*, n°14.

SAHUC M. (1988) — L'industrie lithique du village de Montbeyre La Cadoule (Teyran, Hérault). *Préhistoire* U.P.V., n°1, Montpellier.

SAUVEUR C. , CLOPES J. et SAHUC M. (1992) — Le site du Grand Devois de Figaret (Guzargues, Hérault), *in* Le Chalcolithique en Languedoc, Hommage à J. ARNAL, *Archéologie en Languedoc*, n°15.